

Grand Séminaire de Lons-le-Saulnier et l'occupa deux années en y jouissant de l'estime de ses vénérés confrères. Il méditait alors une nouvelle orientation à sa vie. Lui-même a raconté que depuis l'âge de seize ans ses réflexions et ses études lui inspiraient l'idée d'embrasser l'état de perfection au sein du clergé et dans l'exercice du ministère paroissial. Il a exposé son idéal dans la première page d'une étude intitulée : *La Collégiale Canonique*, où il précise comme suit les aspirations de jeunes prêtres de France :

“ On entend chercher et trouver la sainteté dans *les ordres mêmes*, dans *l'exercice des ordres*, dans *les fonctions du ministère paroissial*. On a peu de goût pour les dévotions qui ne sortent pas des entrailles mêmes de la vie ecclésiastique; les dévotions auxquelles on se sent porté, c'est le service de Dieu, ce sont les offices liturgiques, c'est la prière chantée et les cérémonies de l'Eglise, c'est le service des âmes par la prédication de la parole de Dieu, par l'administration des sacrements, par la communication de la vérité et de la grâce dans un ministère tout surnaturel.

“ Et enfin, la perfection et l'état de perfection, on en cherche les formules dans les *institutions anciennes*. Ces aspirations généreuses du jeune clergé, en effet, sont tout ce qu'il y a de plus *antimoderniste*; elles ont constamment, pourrait-on dire, un caractère *archaïque*. On ne désire pas faire du *nouveau*, mais *renouveler* l'ancien; ce sont moins des fondations que des restaurations qu'on ambitionne; on veut reprendre *l'ancienne* vie du clergé, les *anciennes* règles, les *anciennes* méthodes. On étudie et on renouvelle la vie canonique des temps de la ferveur, la vie du clergé des beaux siècles, et c'est à ces sources qu'on va de préférence chercher la sanctification personnelle.”

Dom Adrien Gréa, vicaire général de Mgr Nogret, évêque de Saint-Claude, avait fondé en 1865 la communauté des *Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception* à Saint-Claude, dans le Jura. Ses membres avaient entrepris la restauration de la vie canonique avec ses observances primitives, la récitation de l'office divin le jour et la nuit, l'abstinence perpétuelle et les jeunes des anciens jours. Leur but était d'unir les pratiques de la vie religieuse aux fonctions du ministère ecclésiastique. L'abbé Benoît résolut d'entrer dans cette jeune communauté, qui répondait si bien à ses aspirations. Il en prit l'habit à Saint Claude au mois de septembre 1877, à l'âge de 27 ans et après trois années de prêtrise. Chose merveilleuse, sa santé qui avait été jusque-là si faible, se raffermir à la pratique de ce régime austère. Un mois après son entrée, il pratiquait déjà la règle de Dom Gréa dans son intégrité et pendant 25 ans, jusqu'à une maladie grave qu'il eut en 1901, il n'usa pas une seule fois de dispense pour l'abstinence, les jeunes et les veilles de la nuit.

A la fin de 1883, Dom Gréa lui confia la charge de maître des novices qu'il exerça jusqu'à son départ pour le Canada. Il enseignait